

## Québec français



# *Le Dictionnaire historique du français québécois* Entrevue avec Claude Poirier

Aurélien Boivin

Number 112, Winter 1999

Géographies de l'imaginaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56261ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Boivin, A. (1999). *Le Dictionnaire historique du français québécois : entrevue avec Claude Poirier*. *Québec français*, (112), 81–83.

# LE DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU  
FRANÇAIS  
QUÉBÉCOIS

Claude Poirier

L'ÉQUIPE DU TLFO

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVALE

CLAUDE POIRIER, SON PRINCIPAL CONCEPTEUR, RÉPOND À NOS QUESTIONS

■ **Claude Poirier, vous venez de publier avec votre équipe du Trésor de la langue française au Québec, après vingt ans de recherche, le Dictionnaire historique du français québécois. En quoi ce dictionnaire se distingue-t-il d'un autre dictionnaire de la langue ?**

Notre ouvrage raconte l'histoire de la langue française sur le territoire du Québec à travers une collection d'articles portant sur les mots qui nous caractérisent : **les québécismes**. Pour la première fois, ces mots sont étudiés à travers les diverses significations qu'ils ont eues depuis le début de notre histoire linguistique, au XVI<sup>e</sup> siècle. Autre particularité : notre dictionnaire ne s'intéresse pas seulement à la langue telle qu'elle est ou a été parlée par les classes supérieures de la population, mais dans toutes ses manifestations,

tous ses registres. Il y est donc question d'*acériculteur*, d'*Algonquien* et d'*original*, mais aussi de *char*, de *liqueur* et de *smatte*. Les articles s'appuient sur des citations de grands noms comme Cartier, Champlain, Bégon, Aubert de Gaspé et Anne Hébert, mais également sur des énoncés de personnages peu connus et de gens ordinaires.

■ **Comprend-il tous les mots, sens et expressions caractéristiques du français du Québec ?**

Nous considérons cet ouvrage comme une première édition. On n'y trouve certes pas tous les québécismes, mais ceux qui y figurent sont examinés à fond. Il faut comprendre que le Québec ne disposait d'aucun dictionnaire historique de sa variété de français. Nous avons, en vingt ans, constitué un fonds documentaire extrêmement riche (incluant des bases de données) et une bibliothèque spécialisée qui représentent un bien patrimonial de grande valeur, formé des étudiants et des spécialistes en lexicographie, et fait l'inventaire de l'ensemble des mots qui paraissent propres au français.

■ **Il y aura donc d'autres volumes ? Dans vingt ans encore ?**

Outre les 659 articles que nous venons de publier, nous disposons encore d'environ 700 textes dont la rédaction est très avancée et plus de 1 500 dossiers de mots ayant fait l'objet d'une première analyse.

■ **Comment alors avez-vous fait la sélection des mots qui figurent dans cette première édition ? Je suis surpris de trouver beaucoup de mots relatifs à l'alimentation, mais pas épinette ni motoneige.**

Nous avons travaillé par familles de mots et par champs sémantiques plutôt que de suivre l'ordre alphabétique. Comment, par exemple, aurait-il été possible de définir les mots désignant des coupes de viande sans les prendre tous en compte ? *Aloyau*, *côte*, *faux-filet*, *longe* et *surlonge* ne désignent pas les mêmes parties du bœuf au Québec et en France et il est impossible de décrire l'un ou l'autre de ces mots de façon isolée. Autre exemple : en étudiant le mot *amérindien*, il nous fallait examiner *indien* et *sauvage*, et même *esquimau*, afin de bien comprendre ce qui s'était passé dans

l'évolution des noms appliqués aux autochtones.

■ **Qu'est-ce qui vous a incité à vous engager dans une pareille aventure ?**

C'est au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les Québécois ont perçu l'intérêt de chercher les origines de leurs particularités de langage, après avoir pris conscience du fait que leur langue différait à maints égards de celle des Français. L'anglais a été pointé du doigt comme étant la cause de la plupart de ces différences et cette explication est demeurée ancrée dans l'esprit des Québécois. Oscar Dunn (1880) et Sylva Clapin (1894) ont été les premiers à s'attaquer à ce mythe en montrant que nos façons de parler correspondaient souvent à des usages observés dans les régions de France ; la Société du parler français au Canada a creusé encore un peu ce dossier qui est malheureusement demeuré dans un état embryonnaire depuis les années 1930. Il a fallu attendre une quarantaine d'années avant que ne paraisse une première synthèse historique sur le français du Québec, portant sur la phonétique : *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*, de Marcel Juneau (1972). C'est à l'initiative de ce professeur qu'a été constituée à l'Université Laval l'équipe du Trésor de la langue française au Québec qui s'est donné pour mission de faire une synthèse semblable pour le vocabulaire.

■ **Quel est l'apport de votre dictionnaire pour ce qui est de l'histoire du français ?**

Les français d'Amérique du Nord sont des sources précieuses de renseignements sur la nature du français parlé à l'époque coloniale. La prise en compte du français du Québec et de celui d'Acadie permet notamment de prouver que les premiers colons parlaient bel et bien le français, et non pas des patois, ce qui invite à revoir les explications qui ont été proposées dans le passé sur la situation linguistique en France à l'époque du peuplement du Canada. Les liens que nous établissons régulièrement dans nos articles avec les français de Belgique, de Suisse et d'Afrique de même qu'avec le français régional de France montrent qu'un grand nombre de mots aujourd'hui caractéristiques du français du Québec étaient connus ailleurs autrefois. Ces constatations permettent, dans un certain nombre de cas,

de réfuter l'hypothèse de l'anglicisme, par exemple pour le mot *marier* au sens d'« épouser » qu'on a voulu expliquer par l'anglais *to marry* ; cet emploi est encore relevé de nos jours en Europe et en Afrique, ce qui prouve déjà son origine française.

■ **Pour nous, Québécois, qu'apprenons-nous sur les origines de notre français, sur ses sources ?**

Nous savions que le français du Québec avait conservé des façons de dire usuelles autrefois dans le français de Paris ou dans les parlers régionaux de France. Nous savions également qu'il avait fait des emprunts, en nombre limité, aux langues amérindiennes et qu'il avait subi une importante influence anglaise. Mais il restait à préciser tout cela, notamment à faire le partage de ce qui relève de l'héritage de France et de ce qui est attribuable à l'anglais. En somme, nous connaissions les sources historiques de notre français, mais nous ne pouvions pas évaluer la part de chacune dans sa formation. Notre dictionnaire fournit des données précises à cet égard et permet d'entrevoir comment s'est effectuée l'évolution de notre variété de français.

■ **Vous voulez parler des anglicismes, je présume ?**

Le phénomène le plus marquant n'est peut-être pas tant l'entrée massive d'anglicismes entre 1760 et 1860 que le fait que la langue du peuple a été appelée à remplir des fonctions qui étaient auparavant assumées par celle de l'élite. Ce phénomène est responsable de l'uniformisation de la langue qui s'est produite au sein de la société et de la consécration progressive dans l'usage public de traits qui appartenaient, sous le Régime français, à la langue des gens ordinaires. La prononciation assibillée des *t* et *d* devant *i* et *u* (par exemple dans *dîner* et *tuque*) est l'un de ces traits.

■ **Un certain nombre de mots ont droit à un développement encyclopédique (par exemple *atoca*, *côte*, *piastre*, *rang*). Peut-on dire que votre dictionnaire est une encyclopédie linguistique ?**

Voilà un point central dans notre démarche. Notre travail ne vise pas seulement à expliquer des mots, mais à cerner l'identité d'une communauté à travers sa langue. Si le mot *côte* (par exemple dans

*Côte Saint-Luc*, *Côte-des-Neiges*) a pu s'employer là où c'est le mot *rang* qui s'est imposé ailleurs, c'est que l'aménagement du territoire de Montréal repose sur l'utilisation intensive des rives des cours d'eau ; de même, si Cartier a pu appeler *Coste du su* la rive du Saint-Laurent dans la région du Bic (alors qu'en France le mot est réservé au rivage de la mer), c'est que notre fleuve avait les caractéristiques d'une véritable mer pour un Français. Un bon nombre de nos mots s'inscrivent au cœur de notre expérience humaine en Amérique du Nord et il fallait les présenter dans ce contexte. De ce point de vue, la lecture d'un article comme *piastre* est une véritable initiation non seulement au vocabulaire de la monnaie, mais à l'histoire même de la monnaie. C'est cette histoire qui permet de comprendre pourquoi le mot *piastre* a été choisi comme dénomination officielle du dollar au XIX<sup>e</sup> siècle ; de même, elle éclaire l'appellation *trente sous* que nous donnons encore aujourd'hui à une pièce qui ne vaut que vingt-cinq cents. Le fait que *coureur des bois*, péjoratif à l'origine, ait pu prendre une connotation méliorative est attribuable à la vision mythique qu'ont donnée de cet aventurier les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle.

■ **Cela suppose que vous avez dépouillé un très grand nombre de sources, lu nombre d'études spécialisées ?**

L'introduction du dictionnaire donne un bon aperçu du large corpus qui a été parcouru en vue du dictionnaire. L'équipe a passé plus de dix ans à réunir les exemples en dépouillant des milliers de sources (documentaires, journalistiques, littéraires, scientifiques, etc.) et elle continue d'en recueillir. Par ailleurs, certains rédacteurs se sont spécialisés dans des domaines du lexique (faune et flore, vêtement, etc.), de sorte qu'ils ont pu faire le point sur les connaissances relatives aux réalités que les mots servent à désigner. Nous avons tiré parti d'excellents ouvrages de synthèse, comme le *Dictionnaire biographique du Canada*, le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* et l'*Atlas historique du Canada*, et des études des historiens, des géographes, des littéraires, des sociologues, etc. Je signale qu'une partie de nos bases de données est accessible à notre site Internet, qui présente en outre une chronique de langue et un bilan des réalisations de l'équipe ; ce

site est appelé à prendre de l'ampleur grâce à une subvention que nous avons reçue du Secrétariat à la politique linguistique du gouvernement du Québec (adresse : <http://www.ciral.ulaval.ca>).

■ **De quelle utilité votre dictionnaire peut-il être dans la classe de français de l'enseignant ?**

Ce dictionnaire est sans doute trop développé pour pouvoir être utilisé directement dans la salle de classe au secondaire. Mais j'estime que les enseignants tireraient grand profit à en lire l'introduction et à le consulter en préparant leurs cours. En premier lieu, cet ouvrage invite à tempérer le jugement sévère que les Québécois portent sur leur langue ; les enseignants découvriront, en parcourant les articles, que nos ancêtres ont créé des mots, en ont conservé d'autres hérités de France et qu'ils ont réagi de façon saine au phénomène de l'anglicisation. Ces constatations sont de nature à faire contrepoids au discours morose que tiennent de nos jours, plus que jamais, ceux qui dirigent l'opinion publique. Il me semble en effet que l'apprentissage du français deviendrait plus enthousiasmant si on mettait l'accent sur ce qu'il y a de beau dans notre français plutôt que sur les fautes. À cet égard, on se rendra compte que le *DHFQ* illustre, à chaque page, l'évolution de notre littérature, les auteurs ayant progressivement assumé les mots de leur langue maternelle. De façon plus concrète, l'enseignant trouvera dans notre dictionnaire une description précise des usages actuels et des usages du passé qu'il est utile de connaître quand on lit des auteurs plus anciens. Bien qu'il s'agisse d'un dictionnaire de québécismes, notre ouvrage renseigne également sur de nombreux mots du français de France puisque les mots québécois sont systématiquement comparés avec ceux-ci pour bien faire voir les différences.

■ **Et le grand public ? Peut-il se retrouver dans votre ouvrage ?**

Plusieurs personnes m'ont dit que ce dictionnaire se lisait comme un roman, comme un livre de chevet. Nous avons cherché à éviter le plus possible les termes techniques de la linguistique et à adopter un style simple, à la portée de tous. Un bon nombre des québécismes appartiennent à la langue de tous les jours, celle qui intéresse tout le monde. Le



CLAUDE POIRIER ET L'ÉQUIPE DU TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

*DHFQ* relève en outre beaucoup de mots des diverses régions du Québec, comme *adonnant*, *bassinette*, *bombe*, *cavée*, *cruchon*, *gibelotte* (de Sorel), *herbe à bernache*, *moyac*, *soupane*. Enfin, notre dictionnaire est le premier dans le monde francophone à donner la parole à tout le monde, comme je l'ai souligné plus haut.

■ **Se pose inévitablement le problème de la norme. Que répondriez-vous à qui vous reprocherait de faire de la publicité pour des mots qui n'appartiennent pas à la norme du français ?**

On peut différer d'avis en ce qui a trait au statut que l'on devrait reconnaître aux québécismes, mais on doit admettre qu'il est grand temps que nous sortions des discussions stériles qui ne s'appuient sur aucune donnée objective. Ce que nous proposons, c'est une description de ce qui existe, de ce qui se dit, incluant les jugements que nous portons nous-mêmes sur nos mots à travers le type d'emploi que nous en faisons, et la reconstitution historique de ce qui s'est passé. Je pense que même les plus conservateurs admettent aujourd'hui que nos particularités de langage ne sont pas toutes à rejeter du revers de la main. Le point de vue du TLFQ, c'est que chacun de nos québécismes a une fonction dans nos discours et que c'est le rôle du lexicographe de préciser quelle est cette fonction. Le *DHFQ* fournit des données qui sont pro-

pres à renouveler la réflexion sur la norme définie comme étant une *adéquation* entre le langage (prononciations, mots, tours syntaxiques) et les situations de communication. Cette norme est explicitée dans les articles au moyen des marques d'usage (familier, grossier, littéraire, populaire, rare, régional, etc.), par des mentions (par exemple : emploi critiqué) et par des commentaires (par exemple pour rappeler les recommandations de l'OLF). Les jugements qui sont ainsi communiqués au lecteur ne sont pas ceux du rédacteur : ils découlent de l'analyse de l'abondante documentation dont nous disposons. Ce n'est donc pas le lexicographe qui décide de la norme ; il l'observe plutôt et c'est son devoir de dire ce qu'il en est, sans maquillage, avec discernement.

■ **Quels sont les appuis financiers que vous avez reçus pour réaliser ce travail ?**

Notre travail a été financé essentiellement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et par l'Université Laval qui nous ont fait confiance pendant les vingt années du projet et auxquels nous sommes grandement redevables. Le gouvernement du Québec a fourni une aide complémentaire jusqu'au début des années 1990 à travers les programmes du Fonds FCAR. Notre défi maintenant est de trouver les fonds nécessaires pour terminer le travail.